



Technicien / technicienne aux travaux publics (2^e affichage) Service des travaux publics Poste régulier – temps plein

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert!

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 28 septembre 2018.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2018-59-TP
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel :

ressourcesshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du chef de division génie, le titulaire de cette fonction effectue les tâches techniques et administratives reliées à la supervision et au contrôle de travaux municipaux.

La personne effectue les inspections et suivis relativement à divers projets et travaux réalisés par des entrepreneurs, sous-traitants ou en régie. Elle assiste son supérieur en répondant à divers besoins administratifs et techniques. Elle effectue les inspections et le suivi des travaux de raccordement aux services municipaux, aux installations de ponceaux et aux autres travaux effectués selon les exigences municipales. Elle effectue des relevés topographiques et de terrains, prend diverses mesures et fait des calculs de quantité pour différents besoins. Elle réalise la mise à jour des plans et des différentes données techniques des infrastructures municipales sous forme informatique et papier et procède à son classement. Elle participe à la préparation de plan directeur pour les réseaux d'égout et d'aqueduc et pour d'autres infrastructures municipales. Elle prépare et rédige divers documents tels que : appels d'offres, devis, plans, lettres, rapports, règlements, etc. Elle dessine des plans et divers dessins techniques. Elle assure le suivi de plaintes, de requêtes et de diverses demandes d'information concernant les services municipaux.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, le technicien ou la technicienne aux travaux publics effectue toutes tâches connexes.

Exigences :

Savoir

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil.
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, etc.).
- Avoir une bonne connaissance du logiciel Autocad.
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation d'équipements tels que GPS, niveau de nivellement.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Avoir une connaissance du milieu municipal.

Savoir-faire

- Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Posséder la carte de santé-sécurité générale sur chantier de construction un atout.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.

Savoir-être

- Avoir le sens de l'organisation et du suivi.
- Avoir le souci du détail et du service à la clientèle.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.